



# Inf'omerville

*La lettre mensuelle d'information de la commune d'Omerville / Octobre 2024*

## Le mot du Maire

Attentifs à l'entretien de notre patrimoine, à une gestion bien comprise de nos finances, nous avons sollicité la Région et le Département dans le cadre d'un Contrat Rural pour l'attribution de subventions allouées à un certain nombre d'opérations dans notre village. Ainsi, sont concernés la réhabilitation d'un mur du cimetière, l'installation d'un jeu de type araignée sur la plate-forme sportive, le changement des fenêtres de la mairie, les travaux de sécurisation de voirie, le réaménagement des bâtiments du local technique pour créer de l'espace de stockage pour le Comité des Fêtes et le Foyer Rural, la création d'une cour oasis à l'école communale. Les subventions nous ont été accordées courant septembre pour un montant de 70% de l'ensemble des travaux. Vous serez tenus au courant de l'avancement de ces projets qui seront réalisés entre 2024 et 2026.

Bien à vous  
Denys de Magnitot

## Travaux et projets municipaux

Dans le cadre du Contrat Rural, les travaux de voirie sur le bourg ont démarré le mardi 29 octobre et seront poursuivis dans les semaines à venir. Au Mesnil, les travaux prévus démarreront la dernière semaine de novembre. D'autres travaux prévus au contrat rural démarreront d'ici la fin de l'année, notamment un mur du cimetière, le changement des fenêtres de la mairie pour une meilleure isolation, la remise en état d'un pilier de l'église suite à une infiltration d'eau et la pose de l'araignée.

## Communauté de communes

### Commission Environnement

Il y a une étude en cours pour les biodéchets. 5 communes seront en phase de prédéploiement pour des bac bio dont Magny-en-Vexin pour la CCVVS. Il est important que des formations pédagogiques soient réalisées dans les écoles.

La jachère fleurie située dans les virages à la sortie de Chaussy sur la route de Magny a été très appréciée par les promeneurs. Ces jachères fleuries ont une durée de vie de trois ans environ. LA CCVVS souhaite étudier la possibilité d'en faire d'autres l'an prochain.

Les dépôts sauvages ont refléuri cet été. Un vademécum de la préfecture, lié aux désagréments des dépôts sauvages, proposant aux communes de délibérer afin de mettre une amende aux contrevenants va être envoyé aux membres de la commission. Il serait bon d'harmoniser le montant des amendes sur l'ensemble de la CCVVS. A ce jour, le coût annuel d'enlèvement des dépôts sauvages est de 7900€ pour la CCVVS.

### Commission Jeunesse

BAFA : au 1er octobre 2024, on comptabilisait 7 nouvelles demandes de prise en charge. 6 demandes de session 1 ont été effectuées (3 de 2023, 3 de 2024) et 7 demandes de session 3, pour un total de 2400€ (budget prévisionnel : 6000€). Il est demandé par la commission de refaire une communication sur l'action.

## Commission Séniors

Un atelier mémoire est mis en place tous les jeudis matins de 10h à 12h dans la salle Roger Doré à Omerville, du 14 novembre au 19 décembre et du 9 au 30 janvier. Atelier gratuit sur inscription auprès du secrétariat de la CCVVS au 01.86.35.00.36. Un thé dansant est organisé le jeudi 5 décembre à la salle des fêtes de Magny-en-Vexin.

## Parc Naturel Régional du Vexin :

Comme chaque année, le Parc vous propose des commandes groupées de plants d'arbustes de haie et d'arbres fruitiers de variétés régionales afin de favoriser la plantation de haies champêtres et de vergers hautes tiges. Particuliers, associations ou entreprises du territoire, vous pouvez ainsi bénéficier de tarifs préférentiels et d'une subvention de 30% sur le montant hors taxes (inférieur à 1 500 €) de leur achat. Parmi les arbres fruitiers, il est proposé une nouveauté : les fruitiers palissés "poiniers palmette verrier" ou "pommiers cordon à 2 bras".

Les bons de commandes d'arbres fruitiers et arbustes de haie (sur le site internet du parc), accompagnés de l'acte d'engagement et d'un chèque à l'ordre de chaque pépinière :

- Pépinières Conchy-les-Pots pour les arbres fruitiers,
- Pépinières Chatelain pour les arbustes de haie,

doivent être réceptionnés à la Maison du Parc au plus tard le 12 novembre prochain.

Vous pourrez également passer commande de compost en retournant le bon de commande au nom de ValOrbioCompost. Pour celle-ci, le règlement s'effectuera par chèque ou espèces à la reprise des sacs à la Maison du Parc.

Vous pourrez retirer vos articles le vendredi 6 décembre de 9h à 12h ou de 14h à 16h, et le samedi 7 décembre matin de 9h à 12h.

## Informations diverses

Un annuaire territorial de santé mentale pour les 13-25 ans a été édité par le CPTS du Vexin Francilien. Il est consultable en mairie ; le principal objectif de cet annuaire est de regrouper les structures et associations présentes sur le territoire et ses alentours. Il recense les coordonnées et le rôle de ces structures et associations.

Le Foyer Rural d'Omerville propose une formation aux gestes de premiers secours niveau 1 - PSC1 le samedi 16 novembre de 9h à 18h à la salle Roger Doré. Formation à partir de 10 ans. Inscriptions obligatoires : [foyer.rural.omerville@gmail.com](mailto:foyer.rural.omerville@gmail.com) ou 06 68 83 50 68.

## Travaux d'entretien de jardin (tronçonnage, taillage de haies, rotofil...) :

Les horaires pour les entreprises de travaux professionnels sont de 7h à 20h du lundi au vendredi, de 8h à 19h le samedi, sauf en cas d'interventions urgentes dûment justifiées auprès du maire.

Pour les particuliers : en semaine, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche : de 16h à 19h

**Permanence municipale** : assurée tous les Mercredi de 17 heures à 19 heures par la secrétaire.

Portable du Maire en cas d'urgence ou de prise de rendez-vous : 06 85 02 15 08.

## Agenda

**Lundi 11 novembre à 11h** : cérémonie du souvenir, armistice 1918

**Jeudi 21 novembre à 19h30** : Conseil Municipal

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre** : Marché de Noël

**Samedi 14 décembre** : Arbre de Noël des enfants

**Mardi 17 décembre à 19h30** : Conseil Municipal

**Samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier** : vacances scolaires de Noël

**Samedi 18 janvier à 18h** : Vœux du Maire

---

Directeur de la publication : Denys de Magnitot

Rédacteurs : Lionelle Maschino, Cyrille Duchesne

---